



Société Shannon

## De l'eau cancérigène

Mise à jour le vendredi 13 février 2009 à 17 h 38

[Partager](#) [Courriel](#) [Facebook](#)

[Imprimer](#)



Le gouvernement canadien sait depuis une trentaine d'années que la nappe phréatique qui alimente en eau potable les résidents de Shannon, près de Québec, est contaminée par un produit toxique cancérigène, le TCE. Mais les autorités n'ont rien dit et les cancers se sont multipliés. Les victimes exigent maintenant réparation.

Le village de Shannon vit à l'ombre de la base militaire Valcartier, du centre de recherche de la Défense nationale et d'une ancienne usine d'armement autrefois opérée par SNC. Le village vit aussi à l'ombre du cancer.

« Je devrais probablement avoir un cancer du cerveau au maximum, mais j'en ai au moins 10 de répertoriés dans cette population-là », raconte le docteur Claude Juneau, ancien médecin de Shannon.



La plus jeune de ces victimes, Alexandre Mallette, a tout juste 18 ans. Dans un recours collectif, les citoyens veulent prouver le lien entre les cancers comme le sien et le TCE, un puissant dégraissant industriel utilisé dans la fabrication d'armements.

Une étude obtenue grâce à la loi d'accès à l'information démontre qu'en 1978, le ministère canadien de l'Environnement et la Défense nationale avaient été avisés du problème au centre de recherche. Selon le rapport, « déverser les eaux usées dans un étang perméable qui baigne dans la nappe phréatique est

inacceptable ».

Les autorités ont mis 16 ans avant de remblayer le terrain. Pour ce qui est de l'eau, les citoyens de Shannon attendent toujours. « La décontamination, il n'y a rien de fait là, rien, rien, rien! Après tout ce temps là: rien », dit le docteur Juneau.

Or, pendant des décennies, les habitants de Shannon ont bu cette eau tirée de leurs puits. Beaucoup de

gens savaient. Par exemple, en décembre 1999, Environnement Canada, Environnement Québec, Santé Canada et Santé publique du Québec ont été informés de la présence de concentrations de TCE 180 fois supérieures à la limite actuellement autorisée dans l'eau se dirigeant vers Shannon.

Le document parle de contamination de la nappe régionale. Mais les gens de Shannon ne l'ont découvert qu'en 2000 et... par eux-mêmes. « Personne ne nous a dit un mot », déplore le maire de Shannon Clive Kiley.

### **Les citoyens de Shannon veulent obtenir gain de cause**

La cause implique des centaines de cas de maladies graves et, pour prouver le lien avec le TCE, les citoyens de Shannon ont fait analyser par un laboratoire américain des dizaines de tissus cancéreux prélevés sur des citoyens exposés. Cancers du rein, du cerveau, du foie, de la prostate, des ovaires: tous ont montré des mutations de l'ADN qu'on ne retrouve sur aucun des cas témoins non exposés au TCE.



« Lorsqu'on les regarde comme groupe - d'une vingtaine d'individus particuliers - on voit qu'il y a ce patron commun d'avoir la présence des anomalies qui sont à l'image d'une signature d'un dommage induit par le TCE », explique le docteur Michel Charbonneau, toxicologue à l'Institut national de recherche scientifique.

Le recours juridique doit être entendu à l'automne. Mais la querelle scientifique fait déjà rage, l'étude étant contestée par l'Institut de santé publique du Québec.

[Partager](#)[Courriel](#)[Facebook](#)

[Haut de page](#)[Imprimer](#)

[Courriel](#) » [Facebook](#) » [Delicious](#) » [Google](#) » [Technorati](#) » [Digg](#) » [Ping](#) » [Reddit](#) »